RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Dijon, le 13 mars 2020

A

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs des services de l'éducation nationale

pour diffusion aux IEN 1er degré et directeurs d'écoles

Objet : Fermeture des écoles aux élèves à compter du lundi 16 mars et mise en œuvre du plan de continuité pédagogique dans les écoles publiques et privées sous contrat

La rectrice

Affaire suivie par :
Jean-Christophe Duflanc

Mail : dircab@ac-dijon.fr

Téléphone :
03.80.44. 84.08

2 G rue du Général Delaborde
BP 81921
21019 Dijon Cedex

Le Président de la République a annoncé jeudi soir la fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées et facultés aux élèves à partir de lundi 16 mars et "jusqu'à nouvel ordre". Cette mesure a été prise sur recommandations des scientifiques au vu de l'accélération de la circulation du Coronavirus Covid-19.

Au cours de cette période de fermeture, le lien éducatif et pédagogique doit être maintenu aussi bien dans l'intérêt des élèves que dans celui des parents et familles. Cette continuité pédagogique a pour objectif de maintenir le lien social qui se vit à l'école, de proposer des contenus et situations d'apprentissage adaptés et de soutenir les élèves dans leur activité à domicile.

Conformément au plan ministériel et afin de permettre la mise à disposition immédiate de séances pédagogiques en ligne, les acteurs, de manière complémentaire à l'environnement numérique de travail, peuvent s'appuyer sur la plateforme « Ma classe à la maison » et les classes virtuelles, proposées par le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) qui permettent de proposer des parcours pédagogiques et de maintenir le lien avec les élèves et les familles.

La priorité ce jour est de s'assurer que l'école dispose d'un lien de communication actif et fiable avec chaque famille et élève, que ce soit par une adresse électronique, un numéro de téléphone ou un compte actif sur l'ENT.

Vous trouverez en page suivante les liens vers les différentes ressources et les tutoriels nécessaires pour les prendre en main.

Les équipes de circonscription sont mobilisées pour aider à la nécessaire coordination des activités pédagogiques qui seront organisées à distance.

Nathalie Albert-Moretti

1 - Les ressources pédagogiques du CNED

Les ressources pédagogiques proposées par le CNED sont accessibles pour les enseignants et les élèves à partir de ce lien :

- portail école : http://ecole.cned.fr

La création de compte sur ce portail nécessite une adresse de messagerie électronique qui peut être celle des parents.

2 - Les classes virtuelles du CNED

Une fois connectés à ce site, les enseignants peuvent créer une classe virtuelle.

3- Les tutoriels de prise en main

Des tutoriels de prise en main de ces différents outils sont à votre disposition par les liens suivants et dans les pièces jointes.

- *les tutoriels 'école'*

Création de compte 'élève' :
https://applilocale.ac-besancon.fr/mediadane/CNED-MaClassealaMaison/creationCompte/eleve/ecole/

Création de compte 'enseignant' :
https://applilocale.ac-besancon.fr/mediadane/CNED-MaClassealaMaison/creationCompte/enseignant/ecole/

Connexion à la plateforme 'Ma classe à la maison' :
https://applilocale.ac-besancon.fr/mediadane/CNED-MaClassealaMaison/seConnecter/ecole/

Les services proposés (pour les familles) :
https://applilocale.ac-besancon.fr/mediadane/CNED-MaClassealaMaison/offre/eleve/ecole/

Les services proposés (pour les enseignants) :
https://applilocale.ac-besancon.fr/mediadane/CNED-MaClassealaMaison/offre/enseignant/ecole/

- *le tutoriel 'classe virtuelle'*

Le CNED met aussi à disposition un tutoriel d'autoformation de 20 minutes pour prendre en main l'outil de classe virtuelle pour les enseignants :
http://ressources.cned.fr/Poitiers/EIFAD/ETUT/33/story_html5.html?lms=1